



Comité  
Départemental  
Cantal

---

# Assemblée Générale du Comité Départemental FFME du Cantal

---

Saint-Flour le 26 février 2016

## Compte-rendu

**Présents :**

Bonheure David (Aurillac Montagne Escalade (AME))

Bourg Lionnel (Amicale Laïque de St-Flour (ALSF))

Brugière Franck (Mandat AME – 9 voix)

Eschalié François (ALSF)

Lagarde Hervé (ALSF)

Mellin Isabelle (Mandat pour Vertical-Vic (VV) - 5 voix)

Mellinger Julie (ALSF)

Vallée Thibault (Mandat ALSF – 7 voix)

**Invités :**

Dalmon Jean-Louis (représentant le CDOS)

Donnadieu Jean (Président du Comité Régional Auvergne FFME)

Hugonnet Aline (représentant le Président du Conseil Départemental du Cantal)

**Excusés :**

Bastide Jérémy (VV), Bordas Yves (ALSF), Corvaisier Eric (DDCSPP), Deroo Sébastien (VV), Force JPierre(AME), Lasmartre Michel (VV), Manetti Lisa (ALSF), Nicolas JPierre (VV), Rouanet Sylvain (Lioran Ski Alpinisme)

La séance est ouverte à 19h15 par la présidente du CD15 FFME qui remercie Madame Hugonnet, MM Dalmon et Donnadieu qui par leur présence marquent leur soutien à l'action du CD15 FFME ainsi que l'ensemble des participants.

Comme indiqué dans la convocation, il est procédé au contrôle des pouvoirs afin de définir les droits de vote.

Les modalités de votes sont rappelées à l'assemblée qui décide, à l'unanimité de procéder aux votes après chaque point le nécessitant et à main levée.

Dans son rapport moral, la présidente retrace l'année qui s'est écoulée avec de belles réussites (formation d'équipeurs, Etoiles du sport, semaine du handicap...) mais aussi quelques déconvenues (annulation du championnat départemental, relationnel avec le club AME au sujet de la réédition du topo d'escalade FFME) et pour finir la démission le 8 février du trésorier du CD15 FFME.

Elle rappelle que l'année 2016 sera une année importante et de transition puisqu'elle préparera le passage des comités régionaux à la ligue « Auvergne-Rhône Alpes » ce qui engendrera des répercussions sur les comités départementaux qui se transformeront en comités territoriaux avec des périmètres d'actions qui pourront dépasser l'échelle des départements.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
Comité Départemental du Cantal

Maison des Sports d'Aurillac 130 avenue du Général Leclerc 15000 AURILLAC  
e-mail: cd15.ffme@gmail.com. Siret: 434 866 208 00011.

Elle conclut sur le fait que le travail du CD depuis 3 ans porte ses fruits que ce dernier est reconnu par les instances institutionnelles qui l'accompagnent dans son action et que nous devons continuer dans ce sens dans le respect des règles fédérales.

## Rapport d'activités

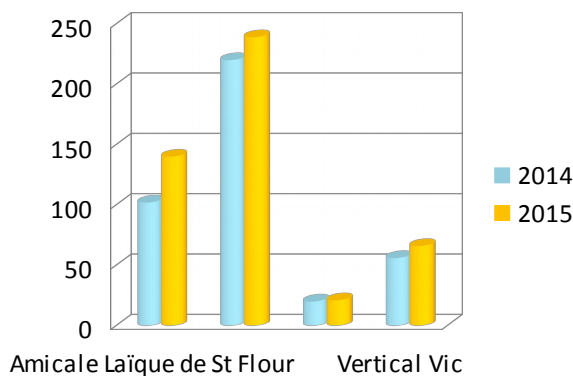
### Licenciés

Pour la saison 2013, le Cantal comptait 272 licenciés répartis dans 4 clubs.

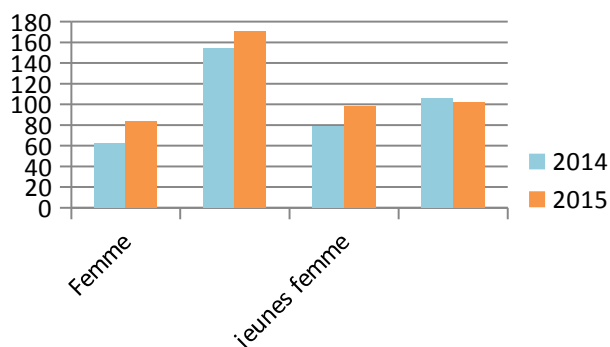
Pour la saison 2014, le Cantal a vu le nombre de ses licenciés augmenter de 47 % grâce notamment à l'affiliation de l'Amicale Laïque de Saint-Flour.

Pour la saison 2015, le nombre de licenciés a encore progressé de + de 16 %

Répartition des licenciés :

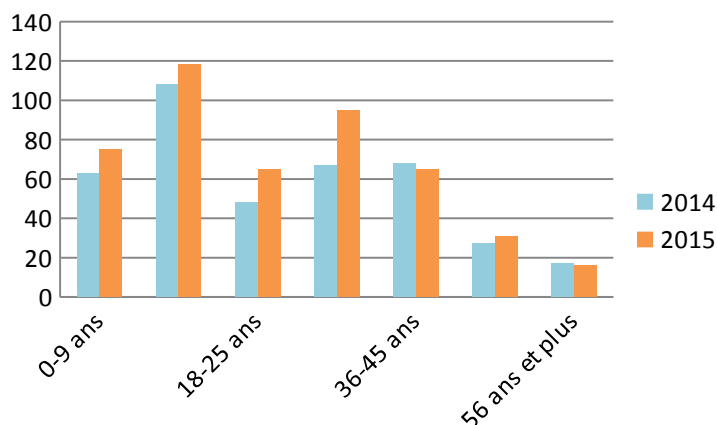


Répartition femme / homme en 2014 et 2015



On constate la féminisation de la pratique de l'escalade dans notre département avec une augmentation de 29 % du nombre de pratiquantes.

## La répartition des licenciés tranche d'âge entre la saison 2014 et 2015 :



Les jeunes entre 3 et 17 ans représentent le plus gros effectif, on constate ensuite une baisse qui peut s'expliquer par le fait que les jeunes cantaliens partent pour faire leurs études mais l'on constate aussi que certains arrêtent tout simplement l'activité. Il conviendra de s'interroger sur ce phénomène afin de voir ce qui pourrait attirer cette tranche d'âge même si pour 2015 on peut voir une augmentation de licenciés.

### Fonctionnement du comité directeur :

En 2015, le CODIR s'est réuni à 4 reprises le 5 mars, le 2 juillet, le 1<sup>er</sup> octobre et le 17 décembre toujours au chalet aux Galinottes qui se situe à mi-chemin pour tous.

En septembre Lisa Manetti, secrétaire du CD, s'est mise en retrait pour raison personnelle mais Julie Mellinger l'a remplacé dès qu'elle le pouvait ce qui a permis une continuité de l'action.

### Représentation et participations les plus importantes

29 janvier 2015 vœux du Conseil Départemental

6 février 2015, Isabelle Mellin a représenté le CD à l'AG du Comité Régional FFME

18 avril 2015, Hervé Lagarde et Isabelle Mellin ont représenté le CD à l'AG de la FFME à Vichy.

7 novembre 2015 à Valence réunion FFME pour la présentation des bases de la future grande région qui deviendra la ligue AURA.

Participation à 2 réunions téléphoniques pour la mise en place de la ligne AURA.

## **Bilan sur les projets 2015.**

### **Sites Naturels d'escalade (SNE) :**

Du 26 au 30 août 2015 a été organisée sur le site de Prat de Bouc la formation d'équipeur à laquelle Jérémy Bastid (Vertical Vic), David Bonhoure (AME) et François Dassonville (AL St Flour) ont participé et ont obtenu leur brevet.

Cette formation a permis un premier travail de recensement des nouvelles voies sur le site-école, François a réalisé celui du site du Bout du Monde (Saint Georges).

Il restera à faire la partie ancienne de Prat de Bouc (François et Pascal), Carlat (Jérémy et David) et Rézentière (François).

Le recensement terminé, les travaux de mise aux normes seront évalués et seront réalisés par tranche.

Il y a aussi un travail de nettoyage des sites pour lequel toutes les bonnes volontés sont acceptées.

Discussion :

la qualification des sites est entièrement du ressort du CD15 FFME. Ce classement a des incidences sur l'accompagnement des groupes en SNE qui demande des qualifications différentes.

Concernant le conventionnement, 6 sites sont actuellement sous convention FFME (Boisset, le Bout du Monde, Carlat, Prat de Bouc, Rézentières et Saint Just), la FFME n'a jamais dit qu'elle ne conventionnerait plus comme il se dit, cependant elle ne conventionne plus systématiquement et impose des critères comme : l'intérêt du site, la présence de voies allant du 3 au 7... De plus un conventionnement implique que le CD est capable d'assurer (humainement et financièrement l'entretien du site.

Le site de Boisset n'étant pas d'un grand intérêt va être déconventionné, plusieurs personnes pensent qu'il en est de même pour celui de Rézentières.

### **Topo-escalade Cantal :**

Sous maîtrise d'ouvrage du comité départemental, en 2013 le club AME avait proposé d'en assurer la maîtrise d'œuvre du recensement des voies.

Depuis ces échanges, le CD a, à plusieurs reprises, demandé au club AME la possibilité de participer aux réunions de travail, afin d'être informé de l'avancement du projet et de pouvoir donner un avis pour la réalisation du document final. En tant que maître d'ouvrage, le CD 15 a pris des contacts avec les institutionnels et des partenaires pour la rédaction de parties spécifiques.

A l'automne, le club AME a informé que son travail était terminé, une réunion spécifique a eu lieu le 17 décembre au cours de laquelle un document finalisé selon le club, a été présenté.

Le CD a de son côté travaillé à la partie qui le concernait (mise en page, modèle type, pages institutionnelles,...) qui pourrait servir de base au futur topo du Cantal en y intégrant les données collectées par le club AME (tracés des voies, photo, cotations,...)

Les représentants du club AME ont précisé qu'ils ne souhaitent pas que leur document soit repris selon le modèle proposé par le CD, et qu'en cas d'utilisation de leur travail ils ne donneraient pas la version modifiable, ce qui pose un problème de mise à jour et de propriété.

En conclusion le club AME, suite au compte rendu de cette réunion devait donner sa position au CD sur ce qu'il comptait faire du document. A ce jour le CD n'est officiellement pas au courant de la décision finale du club.

Aussi le CD va continuer son travail de recensement des voies sur les sites conventionnés et poursuivra l'idée de la réalisation du topo du Cantal FFME début 2016 selon les consignes fédérales et en concertation avec ses partenaires.

Discussion :

Un club peut tout à fait, à compte d'auteur, publier son topo, cependant ce dernier ne sera pas labellisé FFME et ne pourra pas utiliser les éléments du précédent topo dont les droits appartiennent au CD.

C'est effectivement dommage, mais rien n'interdit qu'il y ait plusieurs topo sur un même département.

### **Championnats d'escalade :**

Le 22 novembre, AME s'était porté candidat pour organiser un départemental de difficulté au gymnase Marie Marvingt à Aurillac.

Malgré les 34 inscrits sur l'open jeunes, seuls 11 participants se sont inscrits sur le championnat sur l'ensemble des catégories. Cela n'avait donc aucune signification sportive et représentait un coût financier énorme pour le CD. Il a donc été décidé d'annuler cette compétition et de créer un open jeune au printemps.

Le constat du peu de compétiteurs cantaliens nous interpelle une fois encore. Il faudra de nouveau réfléchir sur les pistes d'améliorations à apporter pour motiver les compétiteurs (formation, d'entraînement, d'information...).

Discussion :

Le comité régional précise qu'il a tenté de monter une équipe régionale d'escalade mais sans grand succès.

## **Formations**

Excepté la formation d'équipeurs, cette année encore et malgré de demandes en amont, toutes les formations montées par le CD15 FFME en collaboration avec le Comité Régional FFME Auvergne, dont c'est une prérogative, ont été annulées faute d'un nombre de participants suffisants. Cependant 2 licenciés sont allés suivre la formation d'initiateurs SAE dans le Puy-de-Dôme et l'ont brillamment validée.

Il est dommage que lorsque des formations entièrement gratuites sont proposées par le Crauv (ouvriers de club, officiels de compétitions), personne ne s'inscrit ce qui dans l'avenir va poser des difficultés en termes de compétence et d'organisation de l'activité.

Concernant certaines formations, le CD peut apporter une aide financière (voir règlement financier approuvé lors de l'AG 2014).

De même le CDOS propose un calendrier de formations, très souvent gratuites, à destination des associations transmis par l'intermédiaire du CD.

Discussion :

Il semblerait que l'information se diffuse mal car certains n'ont pas eu connaissance de ces formations.

Il est également rappelé les règles fédérales en matière de passage de passeports, en effet c'est derniers doivent être passé chronologiquement et ne peuvent être fait et validé que par des personnes formées et à jour de leur formation continue. Les passeports escalade et montagnisme sont désormais composés de modules thématiques.

## **Communication :**

### Site internet

Cet outil serait très intéressant pour communiquer sur l'ensemble des activités de notre compétence et pour relayer les événements proposés par les clubs, malheureusement ce projet n'a pas avancé en 2015.

Cependant, le siège de la FFME a un projet d'un site-type CD FFME qui serait disponible à partir du printemps 2016.

### Plaquette

Une plaquette de présentation de la FFME et des clubs cantaliens a été réalisée et distribuée sur diverses manifestations afin de faire connaître nos activités. Si vous souhaitez vous en procurer il suffit de faire une demande par mail.

Discussion :

Concernant les outils de communication, les réseaux sociaux sont un bon relais et Thibault accepte de créer une page facebook pour le CD qui relayerait l'ensemble des informations sur nos activités dans le Cantal. Pour le faire vivre il faudra l'alimenter régulièrement.

## **Initiation des jeunes aux activités sport nature y compris pour des publics spécialisés**

Dans le cadre de la convention signée avec la section du collège de Vic sur Cère une partie des jeunes grimpeurs a pu faire une sortie canyon encadrée par David Vigouroux et financée par le CD. Toujours au collège de Vic sur Cère, Antoine Cayrol est venu présenter en avant-première le film tiré de son expédition «Le bout et la Corde » en Antarctique.

Le CD a également accompagné le départemental UNSS qui s'est déroulé à Aurillac.

Pour les publics spécialisés, le CD s'est inscrit dans le programme de la semaine du sport handicap du 21 au 26 septembre 2015, une action, encadrée par des bénévoles, a été menée avec le foyer d'Olmet et le foyer de Tronquières d'Aurillac sur le mur de Vic sur Cère le 22 septembre qui a permis à une dizaine de personnes de s'initier à l'escalade. A cette occasion Antoine Cayrol est venu apporter son soutien à la manifestation

L'Amicale Laïque de Saint-Flour a également ouvert des créneaux les 21 et 23 septembre.

Face au succès généré par cette organisation des contacts ont été pris avec la fédération de Sport Adapté pour renouveler l'expérience sur d'autres créneaux en 2016.

Discussion :

Le club AME accueille également des personnes en situation de handicap sur des créneaux ouverts à l'ensemble de leurs licenciés.

Au cours de 2015, le CD s'est également investi dans :

## **Des organisations ou participations**

### **Le 14 juin 2015, Etoiles du sport à Vic sur Cère**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le CD grâce aux 26 bénévoles des 4 clubs cantaliens a été un acteur de cette organisation. Plus de 450 baudriers ont été mis, nombre, sur une journée, en augmentation par rapport à 2014.



Cette année encore Yoann Le Couster, plusieurs fois champion de France d'escalade de vitesse, a impressionné le public nombreux.

### **Le Cantal Tour Sport :**

Il s'agit d'une manifestation sportive itinérante gratuite pour tous les jeunes de 6 à 18 ans. Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, plus de 30 activités différentes ont été proposées dont l'escalade sur une structure gonflable. Le CD a été présent sur 4 des 5 dates (à Rénac le 16 juillet, au Lioran le 17 juillet, à Mallet le 21 juillet et au Lac des Graves le 23 juillet) n'ayant pas trouvé de bénévoles pour assurer les autres dates. Cette manifestation a accueilli cette année 3532 enfants contre 2600 en 2014.

Discussion :

Des informations sont demandées sur la Fête de la Montagne, rien n'a été organisé dans le Cantal en 2015. Cette manifestation qui se déroule le dernier we de juin était en concurrence avec les « Rencontres des Hautes Terres » sur Saint-Flour et cela semblait difficile à organiser de plus nous sommes en manque de bénévoles pour répondre à l'ensemble des sollicitations même si nous essayons.

Jean Donnadiou, également vice-président de la coordination montagne, précise que c'est en effet assez compliqué à organiser car c'est une manifestation nationale, avec un panel d'activités très diverses (gastronomie, lecture, activités sportives, accueil à tarif préférentiel en montagne...)

## **Activité spécifiques**

### **Alpinisme :**

Aucune activité sur ce thème n'a été proposée au cours de l'année 2015, mais la commission du même nom étant toujours en place, 2016 verra peut-être une initiation à cette pratique.

### **Cascade de glace :**

La FFME a été sollicitée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne chargé pour le compte du Conseil Régional Auvergne du projet de classement en réserve naturelle régionale du rocher de Laqueille à Dienne.

Ce rocher, d'accès facile, permet certains hivers la pratique de la cascade de glace. La fédération ne s'est pas montrée hostile au classement et à l'interdiction de la pratique de la cascade de glace dans la mesure où d'autres sites à proximité ne seraient pas touchés.

Le projet a finalement été abandonné les propriétaires refusant le classement.

## La salle des Galinottes

L'audit de contrôle de la salle a été réalisé par la société Kit Grimp, les éléments demandés dans le rapport ont été faits par la FAL ou le CD. Ce contrôle devant être fait périodiquement, un effort de 50 € par an et par club a été décidé en comité directeur le 2 juillet. Pour 2015 cette redevance n'a (malheureusement pour le CD) pas été demandée.

Il reste toujours à faire la mise aux normes du toboggan qui est prévue pour 2016

Depuis septembre un cahier d'utilisation et de responsabilité de la salle a été mis en place et il se remplit, prouvant ainsi que la salle est utilisée par des grimpeurs de l'ensemble des 4 clubs.

Rappel des conditions d'accès : la salle est accessible à tous les licenciés, à jour de leur cotisation, les soirs de 17h30 à 21h et les WE (sauf utilisation particulière annoncée) sur présentation de la licence FFME. En dehors des heures d'ouverture du centre, 2 clés sécurisées sont disponibles : une sur Murat et une sur Vic-sur-Cère.

La salle est également utilisée tous les 2<sup>ème</sup> mercredis du mois par l'école de sport de Vertical Vic.

Discussion :

La mise à disposition de nouvelles clés est de nouveau évoquée. La difficulté est, que par le passé, il y a eu des abus et des dégradations aussi les responsables de la FAL gestionnaires des murs ont souhaité une serrure sécurisée pour une meilleure surveillance de l'accès. Il faudra réfléchir à un autre mode de fonctionnement.

Le CD 15 reste membre de la **CDESI** du Conseil Départemental et participe à la commission sport de nature.

### Subventions

Au titre du **contrat d'objectif** signé avec le Conseil Départemental du Cantal pour la période 2013-2016), nous avons perçu la somme de 1271 € pour l'achat de matériel et pour l'action sur les SNE.

Au titre du **CNDS**, nous avons reçu une dotation de 2000 €.

1300 € pour le soutien aux clubs et écoles de sports (clubs de Vertical Vic et Amicale Laïque de Saint Flour)

700 € pour les SNE.

**Rappel** pour les clubs, pour pouvoir prétendre à une subvention, il faut que les demandes passent par la « tête de réseau » qu'est le CD, cela permet de regrouper les besoins et d'atteindre les montants minimum fixés par les financeurs.

**Vote du rapport d'activité : Favorable à l'unanimité**

## Rapport financier

Charges		Produits	
601700 - Achat matière	371,80	706200 - Participations compét	50
606300 - Fourn & pt matériel	2489,44	706500 - Participations événem	50
621100 - pers ext ouvriers	571,14	707200 - refacturation	571,14
622610 - Encadrement GHM et BE	790,00	741000 - REVERSEMENT FFME	1118,5
622620- Honoraires autres	348,00	742000 - Subv CNDS	2000
623200 - Achats de lots	136,70	743000 - Conseil Départemental	2642
625600 - Mission = Hebergt For	38,00	748000 - Autres sub	2436,02
625700 - réceptions	75,41	768100 - Interêts bancaires	0,57
628100 - Cotisations	60,00		
628520 - Formation stag en Auv	300,00		
<b>Total Charges I</b>	<b>5180,49</b>	<b>Total Produits I</b>	<b>8868,23</b>
		870 - Bénévolat	4500
		875 - Dons en nature	
		<b>Total Produits II</b>	<b>4500</b>
864 - Personnel bénévole			
	4500,00	<b>Total Produits I + II</b>	<b>13368,23</b>
<b>Total Charges II</b>	<b>4500,00</b>		
<b>Total Charges I + II</b>	<b>9680,49</b>	<b>Résultat</b>	<b>3687,74</b>

Le résultat positif s'explique par le versement de subvention 2014 en début d'année 2015 et par le fait que le championnat départemental ayant été annulé il n'a pas engendré les grosses dépenses attendues.

Le travail des bénévoles a été valorisé à hauteur de 4500 € soit 300h à 15 €.

bilan au 31 décembre 2015

ACTIF		PASSIF	
CA compte chèques	6636,32	Total Réserves	2948,58
Créance Vertical Vic	247,82	Résultats	3687,74
Créance Amicale St Flour	1194,79	Reste dû	1484,80
Dépôt espèces buvette étoiles du sport	42,19		
	<b>8121,12</b>		<b>8121,12</b>

**Vote du rapport financier : Favorable à l'unanimité**

## Cotisation départementale

Année	Cotisation Nat adulte	Assurance	Cotisation CR	Cotisation CD	Prix de la licence	Nb de licences	recette CD
2012-2013	36,00 €	10,00 €	3,00 €	1,50 €	50,50 €	272	408
2013-2014	36,00 €	10,00 €	2,50 €	2,00 €	50,50 €	344	688
2014-2015	36,90 €	10,00 €	4,00 €	2,00 €	52,90 €	400	800,00 €
2015-2016	36,90 €	11,00 €	6,00 €	2,50 €	56,40 €	420	1 050,00 €
2016-2017	36,90 €	11,00 €	6,00 €	2,50 €	56,40 €	450	1 125,00 €
				3,00 €	56,90 €	450	1 350,00 €
				4,00 €	57,90 €	450	1 800,00 €

3 propositions sont présentées, sachant que le montant de la part régionale qui devait être de 8 €, comme annoncé en début d'olympiade, est resté à 6 € :

- Rester à 2.50 €
- Augmenter à 3 € ce qui permettrait un financement plus important sur la mise en conformité des SNE
- Augmenter de 4 € ce qui donnerait plus de souplesse au CD pour financer des projets.

Discussion :

Le représentant du club AME annonce qu'il a pour consigne de voter contre toute augmentation.

Les participants pensent que devant la nécessité d'entretien des SNE il serait opportun d'augmenter de 0.50 € la part départementale sachant que globalement cela ne représente pas une grosse somme pour les licenciés.

**Vote de la part départementale à 3 €**

**ALSF et VV pour (12 voix)**

**AME contre (9 voix)**

**Adoption du passage de la part départementale à 3 € votée**

## **Représentant à l'Assemblée Générale de la FFME à Strasbourg les 16 et 17 avril 2016**

Hervé Lagarde est désigné comme titulaire et David Bonheure comme suppléant pour représenter le CD15 FFME

### **Projet 2016**

#### 1- Inventaire des sites d'escalade

La mission d'inventaire des sites conventionnés va se poursuivre et les premiers travaux de maintenance vont être lancés.

#### 2- Topo-guide Escalade Cantal

Le CD, dans le cadre de sa mission fédérale et en parallèle de son action sur les sites naturels d'escalade, poursuit ce dossier avec les recommandations nationales.

#### 3- Championnats Escalade 2016

La FFME, délégataire pour l'escalade, est chargée d'organiser les championnats pour la délivrance des titres officiels. Le comité départemental du Cantal prendra en charge la maîtrise d'ouvrage de l'organisation des championnats pour la saison sportive 2016.

Un appel à candidature sera lancé auprès des clubs pour l'organisation de ces compétitions.

Au printemps, un open jeunes sera organisé pour compenser celui annulé le 22 novembre 2015. Le crédit agricole s'est positionné comme sponsor de cette compétition.

#### 4- Formation

Un recensement des besoins va être lancé prochainement auprès des clubs.

Une intervention prévention-sécurité va être mise en place au cours de l'année 2016 pour informer les dirigeants et intervenants dans les clubs sur les risques dans nos pratiques.

#### 5- Site internet

Dès que le modèle FFME sera disponible, cet outil de communication sera mis en place. Il aura un rôle d'information et de mise en relation des pratiquants au travers des actualités fédérales.

## 6- Initiation des jeunes aux activités sports nature y compris public spécialisé

Poursuite de la politique du CD envers le jeune public et le public spécialisé pour lui permettre la découverte de nouvelles activités de pleine nature (randonnée, escalade, raquette, canyon, ski de montagne,...) ou de se perfectionner que ce soit au travers des sections sportives, des écoles de sport ou des activités à destination du sport adapté notamment.

## 7-Diverses manifestations

Le CD poursuivra sa collaboration avec le Conseil Départemental à l'occasion des Etoiles du sport qui se dérouleront cette année sur la commune d'Arpajon-sur-Cère, du Cantal Tour Sport.

Si d'autres partenariats peuvent être mis en place pour développer nos activités et nous faire connaître nous nous y associerons.

Au cours de l'année 2016 nous aurons à intégrer la fusion des Comités Régionaux Auvergne et Rhône-Alpes en ligue AURA, date de mise en place janvier 2017 et à nous positionner en tant que Comité Territorial et définir sur quelle échelle géographique nous allons fonctionner (département, inter-département...)

Budget prévisionnel

	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>
<b>Audit des sites</b>		
<i>Déplacements sur les sites conventionnés pour inventaire d'équipement</i>	1200	1200
<b>Topo-guide</b>		
<i>Edition électronique du document pour une mise à jour et diffusion aisée</i>	2500	2500
<b>Championnats Départementaux</b>		
<i>Ouverture des voies, déplacements, hébergements officiels,...</i>	2800	2800
<b>Passeports</b>		
<i>Organisation de passage de passeport</i>	600	600
<b>Challenge des jeunes</b>		
<i>Compétition jeunes</i>	600	600
<b>Découverte des activités</b>		
<i>Conventions collèges, Cantal Tour,</i>	1200	1200
<b>Manifestations</b>		
<i>Etoiles du sport, portes ouvertes...</i>	500	500
<b>TOTAL</b>	<b>9400</b>	<b>9400</b>

**Vote du budget prévisionnel : favorable à l'unanimité**

## Questions diverses posées en amont de l'AG :

Est il possible d'intégrer le CD 15 FFME ?

La réponse étant positive. David Bonhoure fait acte de candidature et est **élu nouveau membre** à l'unanimité.

Serait il possible de réouvrir le site d'escalade des Orgues de Saint-Flour ?

Non, ce site est classé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques mouvement de terrain de Saint-Flour qui interdit la pratique de l'escalade.

Pourrait on ouvrir un site au Sailhant commune de Roffiac ?

Le site envisagé se situe à proximité du Château classé MH sur une parcelle privée et en site classé ce qui rend le projet très difficile.

Le CD est très sollicité par des jeunes diplômés du nouveau DE ou par des BE qui souhaiteraient venir s'installer dans notre département. Il serait intéressant pour l'ensemble des licenciés que le CD ait un salarié qu'il pourrait mettre à disposition des clubs, cependant cela demanderait une implication active de chacun des clubs dans ce projet ainsi qu'un budget spécifique des contacts sont en cours avec le Conseil Départemental et la DDCSPP mais le montage semble compliqué sans engagement des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Les rédactrices

Julie Mellinger et Isabelle Mellin